



Mémoire
MASTER ACADEMIQUE

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie
Filière : Sciences agronomiques
Spécialité : Gestion des Agrosystèmes

Présenté par : **Mr.** KORICHI Nadir

-
-
-

Thème

**Diagnostic d'un périmètre agricole de mise en valeur :
cas de Khchem Errih 1 - Ouargla**

Déposé pour l'évaluation
Le : 16 Juin 2022

Devant le Jury :

M.	DADAMOUSA	Med Lakhdar	M.C.A.	Président	UKM Ouargla
M.	BOUMADDA	Abdelbasset	M.C.A.	Encadreur	UKM Ouargla
M.	SAGGAI	Ali.	M.A.A.	Examineur	UKM Ouargla
-			-	-	-

remerciement

Au terme de cette étude, je remercie avant, Dieu tout puissant de m'avoir guidé durant toutes années de formation et m'avoir permis la réalisation de ce travail.

*Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à **D^r BOUMADDA Abdelbasset**, mon encadreur, qui a bien voulu, par son aimable bien vaillance, diriger ce travail qu'il trouve ici l'expression de mon profond respect.*

*Mes remerciements les plus profonds à mon enseignant **D^r DADAMOUSA Mohamed Lakhdar**, pour l'honneur qu'il me fait en acceptant de présider le jury.*

*Mes plus grands respects à **D^r. SAGGAI Ali**, qui ont bien voulu faire part de jury pour examiner mon travail.*

*Je tiens aussi à adresser mes remerciements **D^r ZENKHRI Saleh**. et **M^r ARIF Said** et **D^r KORICHI Salah** et **D^r. KORICHI Souhila**, pour ces précieux conseils et soutenu avec des informations importantes et ces encouragements.*

Je tiens aussi à adresser mes remerciements tous les organismes qui m'ont accueilli et soutenu avec des informations importantes.

En fin je remercie tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à réaliser ce travail.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail à:

L'âme de ma mère Rahimaha Allah

Mon cher père.

Ma chère épouse

Mes chers frères,

Mes très chères sœurs,

Mes chers enfants

La grande famille

KORICHI et BENREZKALLAH

Mes chers amis,

Tous les étudiants de la promo gestion agro-système,

Tous les enseignants et les étudiants, et personnel du

Département d'Agronomie.

R E S U M E

L'Algérie a adopté plusieurs programmes de développement, qui visent tous à assurer la sécurité alimentaire, et contribuer à faire progresser l'économie nationale, Parmi ces programmes, l'option de la concession agricole inscrite dans la politique de la mise en valeur, qui devait apporter un complément à l'investissement agricole et incarner le concept de développement durable; Notre contribution à travers ce présent travail de recherche consiste en une analyse diagnostic du périmètre khchem Errih 1 on se basant sur les travaux réalisées antérieurement à savoir études et mémoires de fin d'études et une approche de terrain réalisée actuellement l'objectif recherché est de s'enquérir sur la situation du périmètre a savoir progression stagnation ou régression. Nous avons conclu que la plupart des projets et programmes lancés grâce au soutien logistique, financier et administratif par l'État. Sont actuellement comme suit :

- La plupart des exploitations ne sont pas pleinement exploitées.
- La plupart des agriculteurs ont acheté leurs exploitations aux propriétaires d'origine par Deuxième ou troisième main.
- Toutes les exploitations dépendent de La Phœniciculture, puis viennent les cultures maraîchères et Les autres cultures.
- L'élevage existant est un élevage familial.
- L'adoption de la force de travail dans les saisons de labour et de récolte.
- Les équipements majoritairement présents sont les moyens de transport personnels qui servent à Transporter les produits.
- L'agriculture est une source de revenu de la majorité des agriculteurs.
- L'avenir du périmètre et des fermes dépend de l'élimination des obstacles d'abord, puis de L'adoption de méthodes modernes ensuite.

Mots clés: Ouargla, Diagnostic, Concession, Développement, Khchem Errih 1

تشخيص محيط فلاحي للاستصلاح الأراضي: عرض حال محيط خشم الريح 1

الملخص

تبنت الجزائر عدة برامج تنموية تهدف جميعها إلى ضمان الأمن الغذائي والمساهمة في تقدم الاقتصاد الوطني

ومن بين هذه البرامج خيار الامتياز الفلاحي المتضمن في السياسة التنموية والذي يجب أن يكمل الاستثمار الزراعي ويجسد المفهوم. للتنمية المستدامة؛ تتكون مساهمتنا من خلال هذا العمل البحثي الحالي من تحليل تشخيصي لمحيط خشم 1، بناءً على العمل الذي تم إجراؤه سابقاً، أي الدراسات وأطروحات نهاية الدراسة والنهج الميداني الذي يتم تنفيذه حالياً. الهدف المنشود هو الاستفسار حول حالة المحيط، أي التقدم أو الركود أو الانحدار. وخلصنا إلى أن معظم المشاريع والبرامج انطلقت بفضل الدعم اللوجستي والمالي والإداري من الدولة. والوضعية حالياً هي على النحو التالي:

- معظم المزارع غير مستغلة بالكامل.
- معظم المزارعين يشترون مزارعهم من أصحابها الأصليين من خلال يد ثانية أو ثالثة.
- تعتمد جميع المزارع على زراعة النخيل ثم على زراعة الخضروات وعلى الزراعات الأخرى بشكل أقل.
- التربية الموجودة هي تربية الحيوانات العائلية.
- الاعتماد على اليد العاملة في مواسم الحرث والجن.
- المعدات الموجودة بشكل أساسي هي وسائل النقل الشخصية التي يتم استخدامها في نقل المنتجات.
- الزراعة مصدر دخل لغالبية المزارعين.
- مستقبل المحيط والمزارع يعتمد على إزالة العوائق أولاً ثم اعتماد الأساليب الحديثة.

الكلمات المفتاحية: ورقلة، تشخيص، امتياز، تنمية، خشم الريح 1

ABSTRACT

Algeria has adopted several development programs, all of which aim to ensure food security and contribute to the progress of the national economy. Among these programs, the option of the agricultural concession included in the development policy, which should complement agricultural investment and embody the concept of sustainable development; Our contribution through this present research work consists of a diagnostic analysis of the khchm errih 1 perimeter, based on the work carried out previously, namely studies and end-of-study dissertations and a field approach currently carried out. The objective sought is to inquire about the situation of the perimeter, namely progress, stagnation or regression. We concluded that most of the projects and programs launched thanks to the logistical, financial and administrative support by the State. Are currently as follows:

- Most farms are not fully exploited.
- Most farmers bought their farms from the original owners through second or third hand.
- All farms depend on Phœniciculture, then come market gardening and other cultures.
- The existing breeding is a family breeding.
- The adoption of labor power in the seasons of plowing and harvesting.
- The equipment mainly present are the means of personal transport which are used to transport the products.
- Agriculture is a source of income for the majority of farmers.
- The future of Perimeter and Farms depends on removing obstacles first, then the adoption of modern methods then.

Keywords: Ouargla, Diagnostic, Concession, Development, Khchem Errih1

Liste des tableaux

Tableau N°	Titre	Page
Tableau 01	SAU des exploitations agricoles enquêtées	34
Tableau 02	Effectif Caprin et ovin	35
Tableau 03	Matériel de traction et transport	37
Tableau 04	Les sorties d'enquêtées	41
Tableau 05	SAU des exploitations agricoles enquêtées actuel	42
Tableau 06	Âge moyen des agriculteurs impliqués dans l'enquête actuel	43
Tableau 07	Nombre de palmiers d' impliqués dans l'enquête	44
Tableau 08	Nombre d'animaux reproducteurs	45
Tableau 09	Main d'œuvre	46

Liste des photos

Photos N°	Titre	Page
Photo 01	Parcelle de luzerne	33
Photo 02	Parcelle d'orge	33
Photo 03	Elevage d'ovin	35
Photo 04	La nature du sol	39
Photo 05	(Photo MAP) Répartition des parcelles agricoles par commune	40
Photo 06	(Photo MAP) Les parcelles agricoles délaissées	40
Photo 07	Les parcelles agricoles délaissées	41
Photo 08	Les parcelle agricole	42
Photo 09	le propriétaire actuel « troisième main »	43
Photo 10	La réhabilitation de la palmeraie	44
Photo 11	L'élevage de pigeons (Colombiculture)	45
Photo 12	Les engrais sont également utilisés pour améliorer le sol	47
Photo 13	Effets du vent	48
Photo 14	Diminution du débit d'eau du forage	48

Liste des schémas

Schéma N°	Titre	Page
Schéma 01	Démarchedetravail	29
Schéma 02	Schéma général du projet de KhchemErrih1	32

Liste des Figures

Figure N°	Titre	Page
Figure 01	Age de l'exploitant	36

Liste des abréviations

<i>Abréviations</i>	<i>Signification</i>
<i>APFA</i>	<i>Accession à la Propriété Foncière Agricole.</i>
<i>BNEDER</i>	<i>Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural</i>
<i>CDARS</i>	<i>Commissariat au développement de l'agriculture dans les régions sahariennes</i>
<i>DAS</i>	<i>Domaines Agricoles Social.</i>
<i>FAO</i>	<i>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
<i>GCA</i>	<i>Générale des Concessions Agricoles</i>
<i>MADR</i>	<i>Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural</i>

Table de matière

Table de matière.....	XIII
Première Partie.....	
ChapitreI : Introduction	
I-1 Introduction	14
I-2 – Problématique	14
I-3 Définitiondequelquesconceptsde base.....	15
I.3.1-Lamiseen valeur	15
I.3.2-Généraledelaconcessionagricole	15
I.3.3-Périmètre	15
I.3.4- Systèmeagraire	16
I.3.5- Système deproduction.....	16
I.3.6- Développement agricole.....	16
I.3.7-Développementdurable.....	16
I.3.8-Palmeraie.....	17
I.3.9- Région	17
I.3.10- Sahara	17
1.3.11- Sécurité alimentaire	17
1.3.12- Economie nationale.....	18
ChapitreII:Données bibliographique sur la concession agricole.....	
II.1- Aperçu législatif.....	20
II.1.1- Introduction:	20
II.1.2- Obligations du concessionnaire.....	21
II.1.3- Apport de l'Etat.....	21
II.1.4- L'entrée en jouissance.....	21
II.1.5- Durée de la concession, renouvellement, conversion en cession.....	22
II.1.6- Cession de gré à gré de la parcelle de terre concédée.....	22
II.1.7- Conditions financières de la concession.....	22
II.1.8- Impôts, taxes et autres frais	22
II.1.9- Garantie	23
II.1.10- Responsabilité.....	23
II.1.11- Servitudes.....	23
II.1.12- Objet d'art et l'archéologie.....	23
II.1.13- Sous-location, cession.....	23
II.1.14- Hypothèque	23
II.1.15- Décès du concessionnaire.....	24
II.1.16- Résiliation de la concession.....	24
II.1.17- Surface agricole dans le cadre de la concession.....	24
Chapitre III: Méthodologie de Travail.....	
III.1-Définitiondesobjectifs detravail	27
III.2-Recherchebibliographique	27
III. 3-Elaborationduplan d'enquête	27
III. 4-Déroulementdesenquêtes.....	28
III.5-Analysedesrésultats.....	28

Deuxième Partie	
Présentation Région d'Etude	
Chapitre I : Situation antérieure du Projet concession agricole KhchemErrih1	
I.1- Fiche technique du projet concession agricole (khchemErrih1).....	31
I.1.1 - Initiation du projet.....	31
I.1.2- La situation générale du projet	31
I.1.3- Ouvrages hydrauliques.....	31
I.1.4- Un réseau d'irrigation.....	31
I.2 – Présentation des structures de production	33
I.2.1- La terre.....	33
I.2.2- Les exploitations agricoles.....	34
I.2.3- Mode d'appropriation.....	34
I.2.4- Le Cheptel.....	35
I.2.5- Force de travail	36
I.2.6- Le Matériel.....	37
II – Chapitre II : Situation actuelle du projet concession agricole (KhchemErrih1)	
II.1- Un mot incontournable.....	39
II.2- Présentation des structures de production.....	39
II.2.1- La terre.....	39
II.2.2- Les exploitations agricoles.....	39
II.2.3- Actuellement propriétaire.....	42
II.2.4- La Phœniciculture	43
II.2.5- Le Cheptel	44
II.2.6- Force de travail	45
II.2.7- Le Matériel.....	46
II.3 - Discussion les résultats.....	46
II.3.1- La terre	46
II.3.2- Les exploitations agricoles.....	47
II.3.3- Actuellement propriétaire.....	48
II.3.4- La Phœniciculture.....	48
II.3.5- Le Cheptel.....	49
II.3.6- Force de travail.....	49
II.3.7- Le Matériel	49
III – Perspectives.....	
III - Les perspectives ou atteintes les objectifs.....	51
La conclusion.....	53
Références bibliographiques.....	56
Les Annexes.....	59

PREMIERE PARTIE

Chapitre I:
INTRODUCTION

I – CHAPITRE

I – 1 - INTRODUCTION:

L'intérêt des jeunes des régions du sud du pays à investir dans l'agriculture et, à son tour, le taux de chômage élevé de cette catégorie, ont incité les gouvernements successifs à créer plusieurs programmes de développement agricole qui contribueraient à la sécurité alimentaire. pas atteint l'autosuffisance de certains produits, Ces programmes sont censés avoir été préparés et réalisés pour la plupart basé sur des études techniques qui ont pris en compte les facteurs naturels et climatiques d'une part, et les caractéristiques socio-économiques de la population de cette région ;

Toutes les investigations et études affirment la possibilité d'améliorer la production nationale par la mise en cohérence des politiques agricoles et agro-alimentaires (processus intersectoriel) dont la concrétisation repose sur un ensemble de mesures à caractère économique. (ZENKHRI S., 1998)

Parmi ces programmes, programme création des périmètres agricoles dans le cadre de la concession, qui a été mis en œuvre au cours des années 90, au motif qu'il vise à créer des zones rurales à caractère agricole d'excellence, dynamisées par la jeunesse, notamment les chômeurs, et cela a déjà été fait et en coordination avec tous les secteurs concernés pour une répartition optimale des terres agricoles à ceux qui y ont droit;

Parmi ces périmètres se trouve le périmètre de Khchem Errih 1 - que nous aborderons avec une fiche technique à son sujet plus loin dans cette recherche - les résultats de sa réalisation ont d'abord été très rassurants, et cela grâce aux recherches menées à son sujet en avance, qui s'est conclue par quelque chose de réaliste;

L'observation de la situation actuelle de périmètre appelait à une recherche d'enquête pour diagnostiquer la situation en présentant la situation antérieure et la situation actuelle et en dessinant les horizons futurs de cet périmètre qui servirait de modèle pour le reste des périmètres similaires dans la situation.

I - 2 - Problématique:

L'État a assigné le programme de développement aux zones Sahariennes, où tous les projets qui ont été lancés ont été mis en œuvre. Afin de préserver les ressources naturelles et la prospérité de la population, il a été mis en œuvre dans le domaine de l'irrigation, l'électrification des zones rurales, l'ouverture des pistes agricoles pour augmenter la productivité et parvenir à la stabilité de la population.

Grâce aux concessions agricoles, des activités de production et de services ont été établies dans les zones rurales. Plusieurs autres objectifs ont été atteints, notamment l'amélioration du niveau de productivité, notamment pour les cultures stratégiques.

Pour le développement rural et agricole dans les zones sahariennes, l'Etat a mis en place un programme de mise en valeur des terres agricoles par concession à travers la création d'un cadre

agricole collectif. Dans ce contexte, citons un exemple dans la wilaya de Ouargla, le périmètre de Khchem Errih 1, où la mise en œuvre du programme de concession est garantie depuis 1999 par la Générale de la Concession Agricole (GCA).

Dans cette recherche, nous proposons de mener une étude sur la connaissance de la situation actuelle de ce milieu, et nous mettrons en évidence les changements les plus importants qui ont pu se produire en termes de développement ou de détérioration par rapport à la situation antérieure de celui-ci en nous basant sur les études et des recherches menées précédemment, et nous présentons un état des lieux de la situation réelle à travers notre travail d'enquête, en utilisant les méthodes du dialogue direct, des visites périodiques sur le terrain, des inspections, et en remplissant des guides d'enquête.

I – 3 - CONCEPTE DE BASE:

I – 3 – 1 – Lamise en valeur:

Selon Larousse agricole, la mise en valeur c'est une action de développement des ressources naturelles d'un pays ou d'une région.

La mise en valeur consiste à en combinaison d'un certain nombre de facteurs naturels existant dans la région: sol, potentialités hydrique, énergie
(KEBAILI, 1995)

D'après **BENNADJI, 1998**, pour mettre en valeur des terres, il faut tenir compte de plusieurs facteurs climatiques, édaphiques, écologiques et socio-économique afin d'apprécier les potentialités actuelles d'une terre ensuite essayer de réunir le maximum de conditions nécessaire à l'augmentation de la qualité intrinsèque de cette terre et assurer une production quantitative et surtout la pérenniser.

I – 3 – 2 – Générale de la concession agricole :

La GCA est un organisme de gestion du programme de mise en valeur des terres agricoles par la concession, adopté par le Conseil du gouvernement en janvier 1998. Les principaux objectifs du programme sont de créer et rendre permanentes les activités de production et de services en milieu rural dans le cadre de la préservation, de la valorisation et de l'exploitation des ressources naturelles.
(SAÏDANI, 2006)

I – 3 – 3 -Périmètre:

Selon le recueil des textes relatifs à l'accession à la propriété foncière agricole par lamise en valeur :

-on entend par périmètre, toute zone de la mise en valeur englobant des concentrations existantes ou potentielles et ce montagne, littoral,....

-les périmètres aussi définis doivent être identifiés, délimités et matérialisés par des collectivités locales sur la base de données fournies par les services techniques compétents de l'agriculture et de hydraulique.

I – 3 – 4 –système agraire:

Par un système agraire, nous entendons l'ensemble des relations de production et d'échange que la société locale entretient avec le territoire qu'elle met en valeur et avec le système social dont elle dépend. **(VISAC,1979 in BOUAMAR B., 2000)**

I – 3 – 5 –système de production:

C'est une combinaison des productions et des facteurs de production (terre travail, capital). Le système de production appelé système de culture, est le résultat du choix de l'agriculteur, effectué en fonction des conditions naturelles, de la structure de l'exploitation, de son niveau technique et des possibilités du marché **(LARROUSSE AGRICOLE, 1984)**.

I – 3 – 6 –Développement agricole:

Progrès de l'agriculture et des agriculteurs dans les domaines économiques, techniques et sociale, mais aussi ensemble des moyens et des organismes qui contribuent à la diffusion des progrès techniques dans les campagnes.

Le développement agricole a pour mission de permettre aux agriculteurs de maîtriser eux-mêmes l'évolution de leur exploitation et de leur milieu, ainsi que d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. **(LAROUSSE AGRICOLE,1984)**

I – 3 – 7 –Développement durable:

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Cette définition sous-entend qu'un environnement dégradé et appauvri de ses ressources n'est pas capable de garantir un développement économiquement viable et socialement acceptable **(Encarta, 2004)**.

I – 3 – 8 -Palmeraie :

La palmeraie est une succession de jardins aussi différents les uns des autres du point de vue architecture, composition faunistique, floristique, âge, conduite, entretien, conditions microclimatiques...etc. et qui forme un ensemble assez vaste qui nous rappelle l'aspect d'une forêt (Idder et al., 2006; in BOUAMMAR B, 2010).

I – 3 – 9 - Région :

C'est une portion d'espace à l'intérieur d'un pays définie par les liens privilégiés entres habitants, entre ces derniers, les ressources qu'elle recèle, les contraintes qu'elle impose et son organisation.

La région agricole est un espace où les conditions physiques (sol et climat) et la mise en valeur agricole (système de culture et d'exploitation) sont semblables. elle est définie principalement par le critère dit de la "vocation agricole dominante "(SEBILLOTTE,1976).

I – 3 – 10 - Sahara :

Le Sahara, le plus vaste désert du monde, constitue le territoire qui s'étend à travers toute l'Afrique du nord, de l'océan atlantique, à la mer rouge et de la côte méridionale de la méditerranée au versant sud de l'atlas saharien, puis de l'anti-atlas au soudan. Il se situe dans l'hémisphère nord entre 16° et 34° de latitude (TOUTAIN, 1979).

Le mot « Sahara » est appliqué aux pays des dunes, à un sol pauvre et manquant des points d'eau. C'est un pays à climat rude où les évaporations sont intenses et les précipitations sont rares. Il est l'une des régions les plus arides et une des moins peuplées.

I – 3 - 11- Sécurité alimentaire :

Assurer la sécurité alimentaire selon la FAO c'est assurer en tout temps un approvisionnement alimentaire suffisant pour tout les individus.

« très tôt, on s'est rendu compte que les crises ou les famines n'ont pas toujours pour causes uniques, ni principales, une chute catastrophique de la production vivrière, mais étaient dues à la baisse du pouvoir d'achat de certains groupes. ainsi, la sécurité alimentaire pouvait varier considérablement entre différentes régions d'un même pays et même dans les pays où les

approvisionnement alimentaires globaux semblaient satisfaisants à l'échelle nationale ». (COURADEG.,2000).

I – 3 - 12 – Economie nationale:

Le secteur de l'agriculture, y compris les sous-secteurs de l'hydraulique agricole des forêts et des pêches, occupe une place importante dans l'économie nationale puisqu'il emploie près de 25% de la population active totale, participe pour 12% au PIB et réalise près de 15% de la valeur ajoutée. (MADR., 2006).

Chapitre II :
DONNEES BIBLIOGRAPHIQUE

II - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUESUR LA CONCESSIONAGRICOLE

II.1- APERÇU LEGISLATIF

II.1.1- Introduction :

Une nouvelle loi foncière a été promulguée en décembre 1997 (décret n°97-483 du 15 décembre 1997).

Cette loi inclus une redevance locative annuelle après l'achèvement du programme de mise en valeur. Nous noterons qu'elle définit la mise en valeur comme «toute action tendant à valoriser le potentiel du patrimoine foncier».

La concession peut être renouvelée ou convertie en cession. Les postulants à la concession doivent présenter un dossier technico-économique susvisé souscrire un engagement d'adhésion à un programme de mise en valeur.

Le désengagement de l'Etat commence de la prise en main du périmètre par l'exploitant après signature du cahier des charges. La concession se fait en référence aux dispositions de la loi, non sans éviter l'interférence de la loi sur l'APFA qui prévoit la cession au dinar symbolique.

Une autre circulaire interministérielle a été signée par le ministère de l'agriculture et de la pêche qui énonce les modalités de mise en œuvre des programmes de mise en valeur des terres par concession. C'est dans ce cadre que la Générale des concessions agricoles (GCA) a été créée pour l'encadrement, l'animation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme de mise en valeur.

Le programme de mise en valeur des terres agricoles par la concession a été adopté en 1998 par le gouvernement. **(OUKAZI, G, 1999)**.

En septembre 1999, la GCA a lancé 63 projets de mise en valeur des terres agricoles par concessions dont 32 en zone montagneuses, 22 dans des régions steppiques et 09 au Sahara. La superficie totale qu'occupe l'ensemble de ces projets est estimée à 103000 hectares. Ce programme a concrétisé ainsi 2092 concessions et permis la création de 8623 emplois **(BADREDDINE K, 1999)**.

La concession au sens des dispositions légales sus- visées, est l'acte par lequel l'Etat confère, pour une certaine durée, la jouissance d'un terrain disponible relevant de son domaine privé, à toute personne physique ou morale, dans le cadre de la mise en valeur en zones sahariennes, de montagne et steppique.

Les terrains susceptibles d'être concédés, doivent relever du domaine privé de l'Etat et être délimité sur la base d'une fiche d'identification approuvée par arrêté des ministres chargés de l'agriculture, de l'hydraulique et des finances

II.1.2- Obligations du concessionnaire :

Le concessionnaire s'engage à réaliser le programme de mise en valeur conformément aux termes de références annexés au présent cahier des charges.

Il est tenu d'autoriser l'accès aux structures spécialisées de l'administration locale agricole pour l'évaluation périodique des opérations de mise en valeur.

Le concessionnaire s'engage à fournir à l'administration toutes les informations qu'elle serait amenée à demander pour le suivi des opérations de mise en valeur.

Nonobstant les actions de soutien et d'aide de l'Etat, le concessionnaire s'engage à mobiliser le financement nécessaire à la réalisation des opérations de mise en valeur.

Concernant les actions de mobilisation de l'eau, le concessionnaire est tenu de se conformer à la réglementation en vigueur et notamment de définir un permis d'exploitation délivré par les services compétents.

II.1.3- Apport de l'Etat :

L'Etat peut contribuer à la prise en charge totale ou partielle des dépenses nécessaires aux infrastructures de base (voies d'accès, électrification mobilisation de l'eau) jusqu'à la limite des terres objet de la concession.

L'Etat peut, à la demande du concessionnaire, détacher pour une période déterminée des experts agricole pour une assistance technique.

L'Etat prendre en charge la formation professionnelle du personnel de l'exploitation.

L'Etat accorde toutes les facilités et assistance nécessaires à la réussite de la mise en valeur.

L'Etat met à la disposition du concessionnaire toute la documentation nécessaire.

II.1.4- L'entrée en jouissance :

La prise de possession de la parcelle de terre est autorisée par le directeur des domaines de wilaya immédiatement après la notification de décision d'octroi de la concession ; la date d'entrée en jouissance, constatée par un procès-verbal, constitue le point de départ de la concession.

Le délai de réalisation du programme de mise en valeur est celui fixé par le directeur de projet de développement intégré désigné par le ministère de l'agriculture et de la pêche. Le délai peut, en cas de force majeure, être prolongé d'une durée égale à celle durant laquelle le concessionnaire a été mis dans l'impossibilité d'accomplir ses obligations.

Les difficultés de financement ne peuvent en aucun cas être considérées comme constituant un cas de force majeure, être prolongé d'une égale à celle durant laquelle le concessionnaire a été mis dans l'impossibilité d'accomplir ses obligations.

Les difficultés de financement ne peuvent en aucun cas être considérées comme constituant un cas de force majeur.

II.1.5- Durée de la concession, renouvellement, conversion en cession :

Sous réserve de la réalisation effective du programme de mise en valeur arrêté, le concessionnaire peut obtenir :

- soit le renouvellement de la concession en présentant un au moins avant son expiration, une demande écrite au directeur des domaines de wilaya territorialement compétent. La concession ne peut en aucun cas être renouvelée par tacite reconduction ;
- soit, la conversion de la concession en cession de gré à gré de la parcelle de terre concédée, à tout moment. Après l'achèvement du projet dûment constaté par le directeur du projet, sous réserve de l'article 5 alinéa 2 du présent décret.

II.1.6- Cession de gré à gré de la parcelle de terre concédée :

La cession de gré à gré, au profit du concessionnaire de la parcelle de terre qui lui est concédée est réalisée selon la procédure et dans les conditions prévues par la réglementation domaniale, en matière de vente d'immeubles domaniaux.

L'opération constatée par un acte administratif faisant référence à la réalisation effective et parfaite du programme qui a motivé la concession et précisant la limite des parcelles utilisées réellement et servant effectivement de dépendances et dégagement.

Seules les parcelles, ainsi désignées dans un plan annexé à l'acte, sont transférées au concessionnaire, la concession étant résolue pour les parcelles non utilisées qui sont réintégrées dans le domaine de l'Etat.

II.1.7- Conditions financières de la concession :

La concession est consentie aux conditions financières précisées à l'article 10 du présent décret. Lorsqu'une redevance est exigible, elle est payable par annuité et d'avance à la caisse de l'inspection des domaines territorialement compétente et peut faire l'objet de révision dans le cadre de la législation en vigueur.

En cas de retard dans le paiement d'un terme, le recouvrement sera poursuivi par toutes les voies légales.

II.1.8- Impôts, taxes et autres frais :

Le concessionnaire supportera les impôts, taxes et autres frais auxquels le terrain concédé peut ou pourra être assujéti, pendant la durée de la concession.

Il satisfera, à partir du jour de l'entrée en jouissance, à toutes les charges et à tous les règlements administratifs établis, sans aucune exception ni réserve.

II.1.9- Garantie :

Le concessionnaire est censé bien connaître la parcelle de terre concédée et la prendra dans l'état ou il la trouvera au jour de l'entrée en possession, sans pouvoir exercer aucun recours contre l'Etat pour quelque cause que ce soit. Il ne pourra faire aucune réclamation, notamment en raison de l'état du sol et du sous-sol.

II.1.10- Responsabilité :

L'Etat n'interviendra dans aucun procès-verbal ni action qui serait intentée par ou contre le concessionnaire pour l'utilisation de la parcelle de terre concédée. En aucun cas et pour quelque motif que ce soit, l'Etat ne pourra être appelé en cause ni ne pourra être soumis à aucune garantie mais, dans le cas où le fond de droit de l'Etat serait attaqué, le concessionnaire devra dénoncer le trouble à l'administration.

II.1.11- Servitudes :

Le concessionnaire souffrira les servitudes passives de toute nature grevant la parcelle de terre concédée et profitera des servitudes actives.

II.1.12- Objet d'art et l'archéologie :

Conformément à la législation en vigueur, l'Etat se réserve la propriété des objets d'art d'archéologie ou d'architecture, des trésors, médailles et monnaies anciennes, des ruines, richesses minières et gisements de phosphates qui viendraient à être découverts dans la parcelle de terre concédée.

En cas de découverte de cette nature, le concessionnaire devra, sous peine de dommages et intérêts, en informer immédiatement le service des domaines.

II.1.13- Sous-location, cession :

Pendant la période de réalisation de son programme, le concessionnaire ne pourra sous-louer ou céder son droit de concession, sous peine de réalisation par voie judiciaire.

Toutefois, cette interdiction pourrait être levée exceptionnellement en cas de force majeure ou le concessionnaire se trouverait dans une situation d'empêchement absolu de poursuivre les travaux de mise en valeur. L'autorité concédante est seule habilitée à ce prononcer en pareil cas.

Il lui est expressément interdit également, sous peine de résiliation de la concession d'utiliser tout ou partie de la parcelle de terre concédée à des fins autres que celles qui ont motivé la concession.

II.1.14- Hypothèque :

Le concessionnaire a la possibilité d'hypothéquer le droit immobilier que lui confère la concession, en garantie des emprunts qu'il pourrait contracter auprès d'organismes des crédits pour

le financement de son projet dont la réalisation est prévue sur la parcelle de terre concédée. L'hypothèque affecte également les constructions susceptibles d'y être édifiées.

II.1.15- Décès du concessionnaire :

En cas de décès du concessionnaire, ses héritiers ou ses ayant droits bénéficieront du maintien à leur profit de la concession.

II.1.16- Résiliation de la concession :

La concession peut être résiliée :

- A tout moment, par accord entre les parties ;
- A l'initiative du concessionnaire, à charger pour lui de donner un préavis de (6) mois ;
- A l'initiative de l'administration, si le concessionnaire ne respecte pas obligations qui lui sont imposées, notamment celle de réaliser son programme de mise en valeur dans les conditions et délais fixés.

Dans ce dernier cas, la résiliation est poursuivie par voie judiciaire à la diligence du directeur des domaines de wilaya compétent, après deux (2) mise en demeure adressées au concessionnaire par lettre recommandée avec accusé de réception, restées infructueuses.

Il aura droit, dans cette dernière hypothèse à une indemnité déterminée par le service des domaines équivalent au montant des travaux régulièrement réalisés sur les propres fon du concessionnaire, déduction faite de 10% à titre de dommage -intérêts.

Les privilèges et hypothèques grevant le terrain et les constructions du chef du concessionnaire défaillant, sont reportés sur l'indemnité de résiliation.

II.1.17- Surface agricole dans le cadre de la concession :

L'application de la concession c'est fait en 1997-1998, la wilaya de Ouargla a bénéficié d'un projet initié d'un cadre de mise en valeur à 1998. Le projet a connu ce lancement des travaux par le C.D.A.R.S de Ouargla dans le cadre de grands travaux. La superficie totale de ce périmètre (KhchemErrih1) est de 208 ha dont 200 ha à coïncider au profit de 100 concessionnaires (soit de 2 ha chacun).

- Dans le même cadre la wilaya a bénéficié d'un autre périmètre agricole de grands travaux en verger qui est KhchemErrih2 dont sa superficie totale 1250 ha pour 625 partenaires, le périmètre en question a été agréé en novembre 1999.
- S'ajoute à ceux-ci le transfert de 20 autres périmètres du C.D.A.R.S à la D.S.A de Ouargla dans le même contact. Ces périmètres ont été initiés dans le cadre de grands travaux est transféré en 2002 à la concession. La superficie totale est de 650 ha au profit de 325 concessionnaires

Egalement et à titre de l'année 2004 la région a bénéficié de deux (02) autres périmètres totalisant une superficie de 1046 ha pour 4 ha par bénéficiaire. **(D.S.A, 2007)**.

Pour la viabilisation de ces projets, l'Etat prévoit la réalisation d'un certain nombre d'action pour permettre au futur concessionnaire. La continuité et la maintenance des investissements réalisés sur concours définitif la concurrence de 70% du montant globale du projet, le reste c'est à dire 30% doit être supporter par le bénéficiaire. Parmi ces actions, nous remarquons que les opérations structurantes sont pris en charge intégralement par l'Etat. Les actions sont les suivantes:

- cadastre
- Amélioration foncière
- Les réalisations des forages
- Les réalisations des réseaux d'irrigations principales
- Les réalisations des réseaux d'irrigations de goutte à goutte
- Les réalisations des réseaux d'irrigations d'aspersion
- Ouverture des pistes
- Electrification des forages y compris fourniture du poste de transformateur
- Equipement de forage
- Les brises vents
- Plantation des arbres fruitiers
- Plantation des palmiers
- Fourniture de force des armatures serres
- Les réalisations du bassin de distribution

Compte aux actions (maraîchages, fourrage) sont pris en charge par les concessionnaires ainsi que le complément de l'action brise vent. **(D.S.A, 2007)**.



Chapitre III :
METHODOLOGIE DE TRAVAIL

III – CHAPITRE: METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'approche méthodologique retenue se présente comme suit :

III.1-Définition des objectifs de travail:

Trois objectifs ont été retenus à savoir:

- Les éléments qui globalement favorisent la progression ou le développement de la concession agricole et ceux qui à terme peuvent la favoriser ;
- Ceux qui éventuellement freinent ou bloquent la progression, de la concession agricole et entraînent sa stagnation voire même sa régression
- Déterminer enfin les contradictions et les contraintes majeures qui peuvent entraver le bon déroulement des programmes de concession à travers notre site d'étude.

III.2-Recherche bibliographique:

La recherche bibliographique s'est effectuée au niveau de la bibliothèque du département des sciences agronomiques de l'université de Ouargla et les organismes: D.S.A, C.D.A.R.S, les subdivisions de Ouargla, N'goussa Sidi khouiled. Cela nous a permis de réunir les éléments et les informations nécessaires à la constitution d'un fond documentaire.

III.3-Elaboration du plan d'enquête:

En fonction des objectifs déterminés et la réalisation d'une pré enquête, nous avons établi un plan d'enquête qui contient des éléments suivants, l'identification de l'exploitant et son exploitation, l'irrigation, la conduite de la palmeraie, toilette pollinisation, brise vent...

La réalisation de ce travail a été menée dans la région de Ouargla essentiellement dans la zone de Khchem Errih 1, alors que cette zone représente l'un de premiers projets pilotes de la concession.

III.4-Déroulement des enquêtes:

Le déroulement de nos enquêtes a débuté le mois de décembre 2021 respectivement et dans 10 exploitation pour une superficie de 24 Ha réparties sur tout le périmètre.

III.5-Analyse des résultats:

Les résultats obtenus à partir l'enquête ont été exploités pour justifier notre étude sur la concession agricole dans le périmètre de Khchem Errih1.

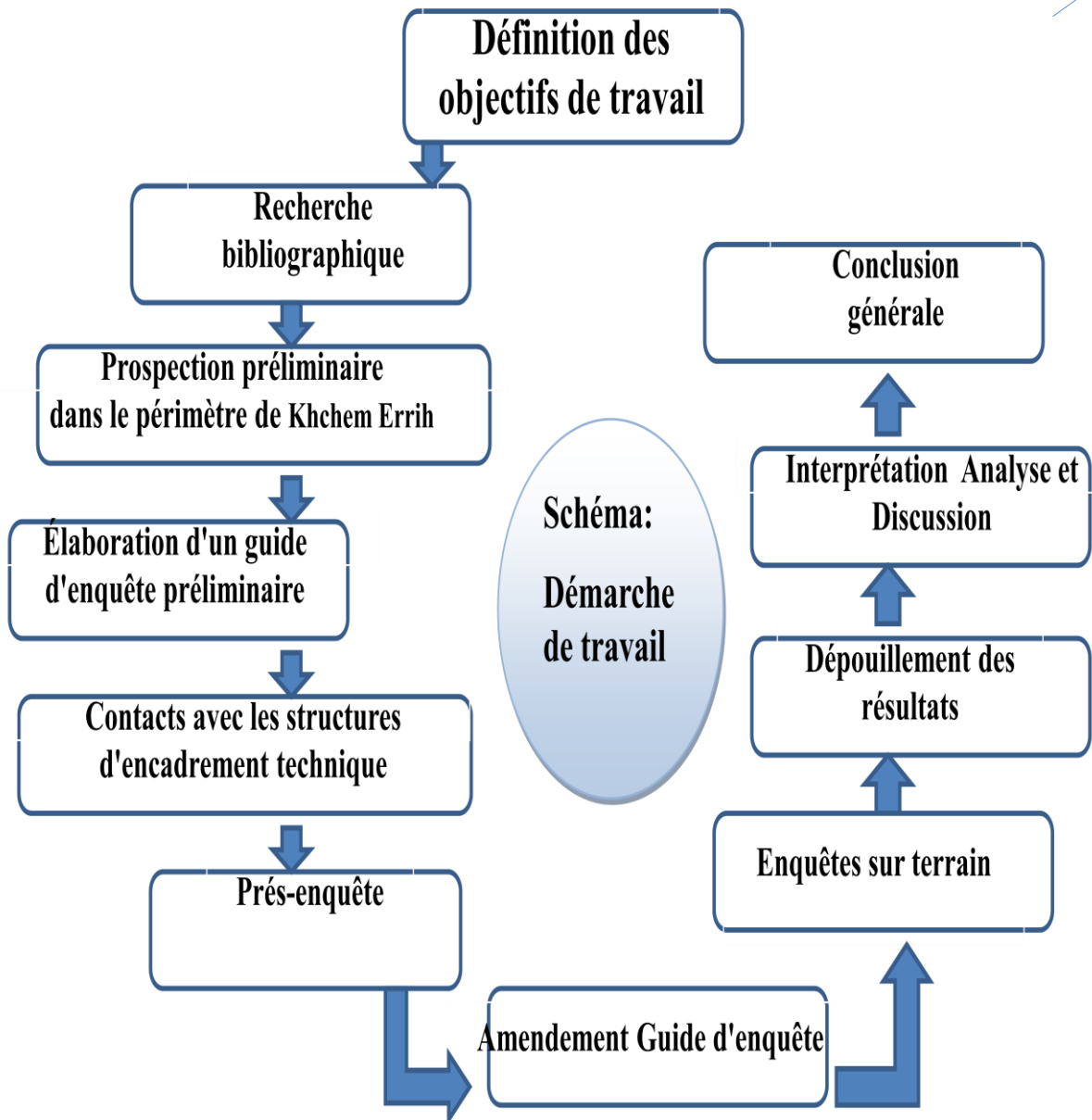


Schéma 01 :demarche de travail

DEUXIEME PARTIE

Chapitre I:

**STUATION ANTERIEUR DU PROJET
CONCESSION AGRICOLE
(KhchemErrih 1)**

I.1- FICHE TECHNIQUE DU PROJET CONCESSION AGRICOLE (KHCHEM ERRIH 01)

I.1.1 - Initiation du projet :

Le périmètre KhchemErrih1 a été créé par le Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes (CDARS) en 1995 dans le cadre du programme grands travaux. Le lancement du projet c'est fait en date du 16/03/1998 à l'instar des six (06) projets pilotes créés à travers le territoire national. Le transfert du projet vers la GCA a eu lieu en date le 16/06/1999.

A la veille du transfert du projet du CDARS à la GCA, deux (02) ouvrages ont été réalisés :

- Un forage albien débitant 200l/s.
- Un réseau d'irrigation pour 208ha.

I.1.2- La situation générale du projet :

Le projet situé à une distance de 60km par rapport au chef lieu de la wilaya, au niveau de la zone KhchemErrih 01, considéré comme site potentiel réunissant toutes les conditions agro-pédologique et disponibilité en ressources hydriques suffisantes selon **le schéma directeur BNEDER "étude 1995"**.

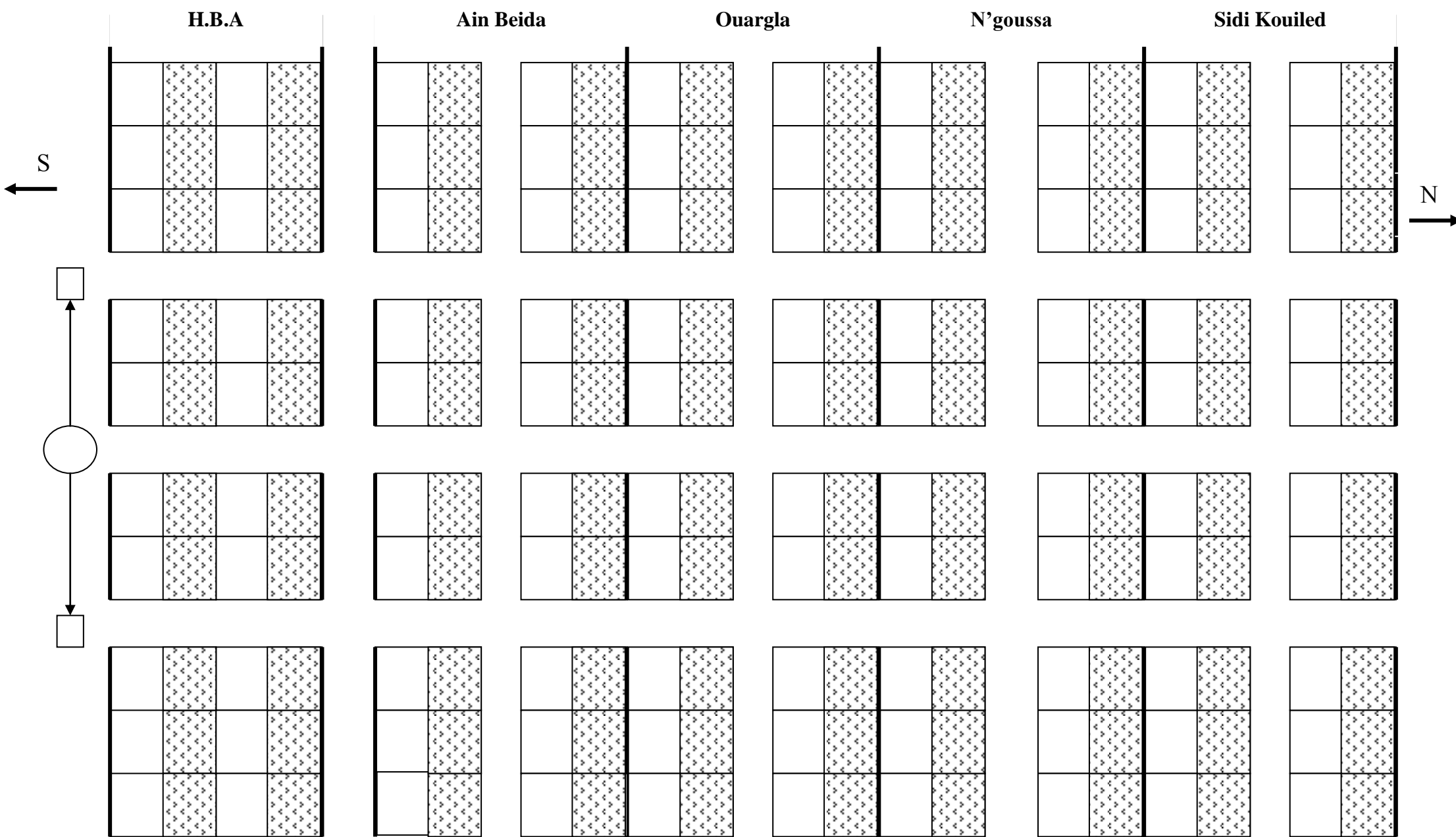
I.1.3- Ouvrages hydrauliques :

Un Forage Albien :

- Profondeur : 1480m
- Débit : 200l/s
- Température : 55°C
- taux de salinité des eaux : 2,3gr/l

I.1.4- Un réseau d'irrigation :

- Conduite d'amenée en acier : 100m
- Réseau principal en amiante ciment longe le périmètre sous forme de deux conduites : 2×1970m
- Réseau secondaire en amiante ciment arrivant à la tête de chaque parcelle au nombre de 100.



- Forage
- Château
- ruettes ed etimil
- Surface occupée par le palmier
- Surface destinée aux cultures Maraîchères

Schéma 02 : Schéma général du projet de KhchemErrih1

I.2 – PRESENTATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION

I.2.1- La terre :

La terre en terme de SAU pour la production agricole est un élément principal pour l'avenir et l'essor du programme concession dans sa globalité.

Les espèces pratiquées sont d'un part des espèces fourragère destinée pour la vente et l'alimentation du bétail, il s'agit des culture d'orge, sorgho et la luzerne (photos n°11 et 12) et d'autre part dans culture maraîchère sous serre (pastèque, tomate, poivron, courgette et concombre...etc.) et en plein champ il s'agit des cultures de l'oignon, l'ail, cucurbitacée d'été



Photo 1 : Parcelle de luzerne



Photo 2 : Parcelle d'orge

I.2.2- Les exploitations agricoles :

Tab. 01 : SAU des exploitations agricoles enquêtées

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Superficie (ha)	Nombre de palmier	SAU (ha)
Hassi Ben Abdellah	7	14	1140	8
Ain Beida	6	12	655	5,5
Ouargla	7	14	825	7
N'goussa	8	16	585	8
Sidi Khouiled	7	14	660	7,5
Total	35	70	3865	36

Notons que le nombre d'exploitation correspond au nombre d'exploitants enquêtés. Les 35 exploitations enquêtées appartiennent au système de mise en valeur par concession, chacune des exploitation a une superficie de 2 ha, sur chaque exploitation est planté 120 palmiers sur 1 ha le reste de la superficie est destiné à la pratique des autres cultures en plein champ et à l'arboricultures fruitières.

Les parcelles ont été affectées aux bénéficiaires clef en main. C'est-à-dire les 120 palmiers, 4 serres plastiques, le réseau d'irrigation et la brise vent ont été réalisés par l'Etat.

Pour la concrétisation de nos objectif de travail nous avons retenus 35 exploitation pour une superficie de 70ha un nombre de palmier 3865 et une SAU de 36 ha soit 51% de la superficie totale des exploitations enquêtées.

D'après **D^FBoumadda A.** (La durabilité des systèmes phoenicicoles est un concept multidimensionnel et multicritère. Cette notion prend en compte des critères qui varient selon les chercheurs et les écoles. Certains mentionnent les dimensions socio-économiques et écologiques, d'autres rajoutent la dimension agrologique.)

I.2.3- Mode d'appropriation :

Toutes les exploitations à travers le périmètre de Khchem Errih1 l'appropriation est sous forme de concession, cependant en ce qui concerne l'appropriation toujours, nous rencontrons les parcelles dites « deuxième main » et « troisième main ».....

Une parcelle deuxième main, est une parcelle vendue illicitement une, deux et même trois fois entre personne. Le propriétaire sur terrain ayant acheté cette parcelle de concession. Possède un acte de propriété établie chez un écrivain public en présence de deux témoins.

La parcelle deuxième main au vu de l'administration est inscrite au nom du premier bénéficiaire généralement jeune chômeur ou jeune pistonné de 22-23 ans n'ayant dans la majorité des cas aucune expérience en agriculture et ne possédant également même pas les moyens de se déplacer pour aller travailler sa parcelle.

I.2.4- Le Cheptel :



Photo 3 : Elevage d'ovin

Tab. 02 : Effectif Caprin et ovin

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Effectif (tête)	
		Caprin	Ovin
Hassi Ben Abdellah	7	15	22
Ain Beida	6	15	104
Ouargla	7	8	17
N'goussa	8	13	15
Sidi Khouiled	7	11	70
Total	35	62	288

A l'exception de 02 exploitants ayant pour principale activité l'élevage caprin et ovin. L'élevage ovin et caprin ne constitue pas une activité principale à travers toutes les exploitations enquêtées. La principale activité étant la phoeniciculture, vient après la plasticulture.

Le nombre total de caprins est de 62 le nombre total des ovin est 288 à travers toutes les exploitations enquêtées. En ce qui concerne les 02 exploitants ayant pour principale activité l'élevage ovin avec 144 têtes et l'élevage caprin avec 25 têtes le cheptel est destiné à l'engraissement et la vente. Ces deux bénéficiaires ont une présence permanente sur leurs exploitations.

Pour ce qui du reste des agriculteurs l'élevage ovin et caprin est pratiqué pour répondre aux besoins familiaux.

I.2.5- Force de travail :

A travers les résultats de notre enquête on peut classer l'âge des chefs d'exploitation en trois (03) principales classes :

- première classe moins de 30 ans, représentant 26% du total enquêté. A l'intérieur de cette classe nous rencontrons l'exploitant le plus jeune âgé de 18 ans.
- deuxième classe comprise entre 30 et 40 ans, c'est la plus actifs et la plus capable d'effectuer les différentes opérations culturales qui demandent des efforts physique et de longue patience, cette classe est représentée par 48% du total des exploitations enquêtées.
- troisième classe plus de 50 ans, représentée par 26% du total, enquêté les agriculteurs appartenant a cette classe sont absent la majorité des cas sur leur exploitations.

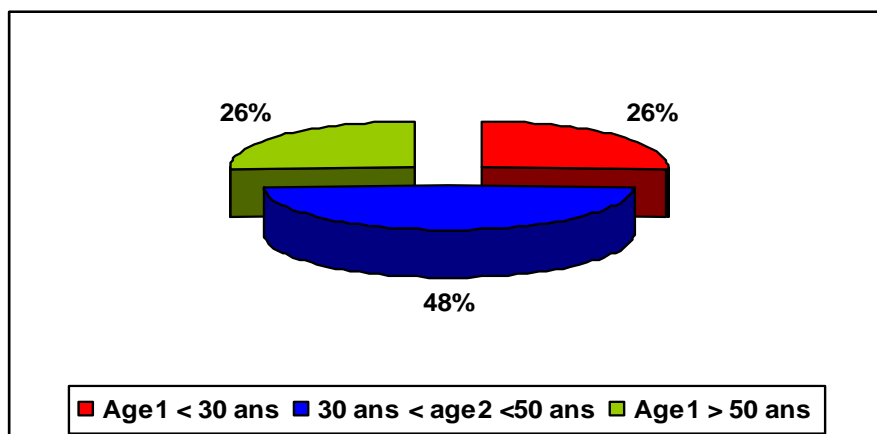


Fig. 1 : Age de l'exploitant

I.2.6- Le Matériel :

Tab. 03 : Matériel de traction et transport

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Matériel de traction	%	Matériel de transport	%
Hassi Ben Abdellah	07	00	00	03	42.85
Ain Beida	06	00	00	03	50.00
Ouargla	07	01	14.29	02	28.57
N'goussa	08	00	00	03	37.50
Sidi Khouiled	07	00	00	03	42.85
Total	35	01	02.86	14	40.00

60% des exploitations enquêtées ne disposent pas de moyens de transport, le transport constitue pour les périmètres de concession de Khchem Errih1 le principal facteur limitant pour le développement de l'agriculture dans ce périmètre situé à 50 Km du centre-ville de Ouargla. Les agriculteurs pour aller à leur exploitation ont souvent recouru au paiement de bus qui part en direction d'El Oued et de Touggourt.

D'autre ces 60% d'agriculteurs pour transporter leur production sur le marché de Ouargla ils sont obligés payer le transport également.

Pour ce qui est du matériel de traction un seul exploitant dispose d'un tracteur, utilisé pour des travaux de labour et également location pour les autres agriculteurs ayant besoins de travail agricole.

Chapitre II:
STUATION ACTUELLE DU PROJET
CONCESSION AGRICOLE
(Khchem Errih 1)

II.1- Un mot incontournable :

L'enquête de terrain est fondamentalement différente de l'enquête administrative, notamment au niveau du nombre de visites, ainsi que de la collecte des informations requises et nécessaires à l'évaluation de la recherche, et par conséquent, les difficultés que nous avons rencontrées lors de le processus d'enquête et de collecte, en commençant par les conditions climatiques et les différents aspects de la relation avec les agriculteurs d'où les informations correctes utiles à l'enquête et à la recherche sont détruites pendant la période de réalisation de l'enquête sur le terrain, à l'exception de la coopération que nous avons pressentie de la part d'un des agriculteurs qui nous ont accompagnés tout au long de la période d'enquête, et les résultats de l'enquête peuvent être présenté selon la présentation suivante

II.2- Présentation des structures de production :

II.2.1- La terre :

Le sol qui se caractérise par le périmètre de khchemerrih 1 a des caractéristiques désertiques, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un sol de gravier sableux perméable, ce qui signifie qu'il a besoin de traitement et d'entretien afin de produire pour l'agriculteur ce qu'il plante, sachant que des études antérieures l'ont classé de les sols vierges produits lorsque les conditions appropriées sont disponibles ;



Photo 04 : La nature du sol

II.2.2- Les exploitations agricoles :

Selon le programme des sorties sur le terrain et lors des inspections dans les environs le périmètrede KhchemErrih 1du 04/12/2021 au 09/05/2022 qui comprenait 10 sorties comme enregistré dans le tableau N°04, et avec l'aide de l'image de **photo MAP N°05**,



Photo 05 : (Photo MAP) Répartition des parcelles agricoles par commune

1 : H.B.A, 2 : Ain Baidha, 3 : Ouargla, 4 : N'goussa, 5 : Sidi Khouiled

Nous avons enregistré la négligence totale de 19 parcelles agricoles (02 a H.B.A, 03 a Ain Baidha, 06 a Ouargla, 01 a N'goussa et 07 a Sidi Khouiled) et aussi il ya 16 négligence partielle (03 a H.B.A, 01 a Ain Baidha, 06 a Ouargla, 04 a N'goussa et 03 a Sidi Khouiled) et cela sur un total de 100 parcelles agricoles formées pour cet le périmètre, et la photo MAP N°06 Elle met en évidence les caractéristiques de le périmètre actuel ;

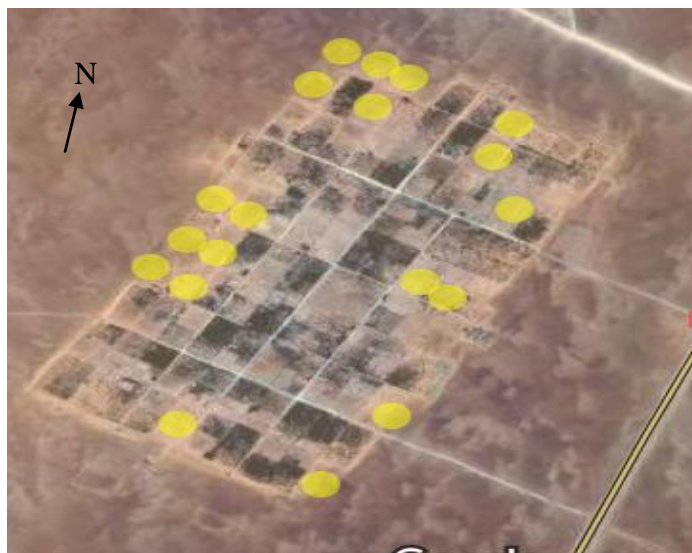


Photo 06 : (Photo MAP) Les parcelles agricoles délaissées



Photo 07 : Les parcelles agricoles délaissées

Tab. 04 : Les sorties d'enquêtes

N°	Dates des Sorties	Activités
01	04/12/2021	Visiter le périmètre de khchemErrih 1 et inspecter les parcelles agricoles de loin
02	18/12/2021	Visite au tour le périmètre
03	08/01/2022	inspection de forage et visiter Visite d'une ferme paysanne dans le secteur de H..B.A
04	29/01/2022	Une enquête a été menée auprès deux agriculteurs du secteur de Ouargla
05	12/02/2022	Une enquête est menée auprès d'un agriculteur du secteur de Sidi Khouild
06	26/02/2022	Une enquête a été menée auprès deux agriculteurs du secteur de N'goussa
07	02/03/2022	Une enquête a été menée auprès deux agriculteurs des secteurs de H.B.A et A.Baidha
08	26/03/2022	Une enquête a été menée auprès d'un agriculteur du secteur de A.Baidha
09	03/04/2022	Une enquête a été menée auprès d'un agriculteur du secteur de Sidi khouiled
10	09/05/2022	Visite d'inspection a le périmètre

- **N.B :** Il y a une difficulté dans certaines enquêtes en raison du vent

Par conséquent, nous avons choisi 02 agriculteurs ou 02 parcelles d'agricultures au hasard de chaque secteur, en tenant compte de la première division selon les cinq communes (Hassi Ben Abdallah, Ain Al-Bayda, Ouargla, N'goussa et Sidi Khouiled), et donc la superficie totale de l'échantillon cible était Dans les enquêtes de notre recherche 10 hectares (parcelles agricoles) réparties en cinq secteurs ou communes, et chaque parcelle a une superficie de 02 hectares, Au cours de laquelle, il a été constaté qu'il y avait un agglomérat de parcelles agricoles dans une même parcelle. Il a également été noté que certains agriculteurs se contentaient d'exploiter seulement la moitié de la superficie de la parcelle (Tableau N° 05).

Tab. 05 : SAU des exploitations agricoles enquêtéesactuelles

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Superficie (ha)	SAU (ha)
Hassi Ben Abdellah	02	04	04
Ain Beida	02	04	04
Ouargla	02	04	02
N'goussa	02	08	08
Sidi Khouiled	02	04	03
Total	10	24	21



Photo 08 : Les parcelle agricole

II.2.3- Actuellement propriétaire :

Le bénéficiaire inscrit dans les listes officielles est un jeune chômeur, soutenu par 120 palmiers des deux types « El Ghareset Deglet Nour », en plus de 04 serres et les palme (djerid) comme de brise-vent, mais a travers les enquêtes que nous avons menées auprès des agriculteurs présents dans certaines parcelles agricoles, il a été constaté que nous avons affaire à des propriétaires-paysans, mais la plupart d'entre eux ne sont pas inscrits sur les listes officielles. la réalité actuelle explique que le véritable et réel agriculteur est le propriétaire actuel ou le soi-disant dites « deuxième main » et « troisième main ».....,



Photo 09 : le propriétaire actuel« troisième main »

Dans les formulaires d'enquête, nous avons fait deux observations : la première concerne l'âge des propriétaires ciblés, qui varient entre 55 et 67 ans, et la seconde concerne l'origine ou la résidence des agriculteurs, sachant que les propriétaires d'origine appartiennent aux communes ou secteurs délimités dans le périmètre. (Voir tableau N°06)

Tab. 06 : Âge moyen des agriculteurs impliqués dans l'enquête actuel

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	L'âge les deux agriculteurs concernés	Origine les deux l'agriculteurs	La nature de la propriété actuelle
Hassi Ben Abdellah	02	57 – 59	H.B.A et Tebesa	Achat - Attribution
Ain Beida	02	60 – 61	Ain baida et Ouargla	Achat - Attribution
Ouargla	02	55 – 65	Rouisset et Rouisset	Achat - Achat
N'goussa	02	60 – 55	N'goussa et N'goussa	Achat - Achat
Sidi Khouiled	02	56 – 67	Rouisset et Ouargla	Achat - Achat

II.2.4- La Phœniciculture :

La Phœniciculture est la culture la plus importante que la région connaisse pour cette raison, vous ne trouverez pas une parcelle agricole dépourvue de palmiers de toutes sortes. Les bénéficiaires des parcelles agricoles sont tenus de planter la moitié de la superficie 120 palmiers des variétés prédominantes qui caractérisent la région en général et la cuvette de Ouargla en particulier ;



Photo 10 : La réhabilitation de la palmeraie

A travers notre enquête, nous avons constaté que la plupart des exploitations sont basées sur la culture du palmier dattier principalement avec les variétés, respectivement, 1340 El-Ghres répartis entre 170 et 400 palmiers, 680 Deglet Nour répartis entre 100 et 220 palmiers, puis les variétés locales dans une moindre mesure 145 répartis entre 00 et 70 palmiers, et le Tableau N° 07 explique cela;

Tab. 07 : Nombre de palmiers d' impliqués dans l'enquête

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Nbre de Palmiers				% Variétés dominantes
		Deglet N.	Ghares	Var.local	Total	
Hassi Ben Abdellah	02	100	170	00	270	63
Ain Beida	02	160	290	20	470	62
Ouargla	02	100	200	55	355	56
N'goussa	02	220	400	00	620	64.5
Sidi Khouiled	02	100	280	70	450	62
Total	10	680	1340	145	2165	62 %

II.2.5- Le Cheptel :

Lors de la conduite des enquêtes sur les exploitations ciblées, même les autres, nous avons constaté une absence presque totale d'élevage animales, comme nous l'avons noté l'absence de Bovins (00 tête), une pénurie sévère de Caprins Où 29 caprins sont répartis entre les exploitations

concernés par l'enquête entre 00 et 10 têtes, Nous avons également enregistré un total de 78 têtes d'Ovins réparties entre 00 et 50 , Et une présence différente de volailles (poulet et pigeon) variant entre 00 et 100 (tableau N°08).

Tab. 08: Nombre d'animaux reproducteurs

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Effectif (tête)			
		Bovin	Ovin	Caprin	Avicole
Hassi Ben Abdellah	02	00	50	10	100
Ain Beida	02	00	10	10	00
Ouargla	02	00	00	00	00
N'goussa	02	00	08	02	02
Sidi Khouiled	02	00	10	07	10
Total	10	00	78	29	112



Photo 11 : L'élevage de pigeons(Colombiculture)

II.2.6- Force de travail :

Étant donné que l'activité principale de la plupart des agriculteurs est la production de dattes et que la période pendant laquelle l'enquête a été menée (de décembre à mai) connaît un mouvement relativement faible d'agriculteurs et les travailleurs,

Et à travers les résultats de l'enquête que nous avons menée, nous avons constaté que l'âge moyen des propriétaires des exploitations agricoles variait entre 55 et 67 ans (tableauN° 06), et nous avons remarqué le nombre de travailleurs familiaux allant de 01 à 05 par exploitation Les

salaires saisonniers varient de 00 jusqu'à 14 travailleurs parfois, Quant au travailleur étranger, Leur nombre varie entre 00 et 07(tableau N° 09).

Tab. 09 : Main d'œuvre

Secteur	Nbre d'exploitations enquêtées	Main d'œuvre		
		Familiale	Saisonniers	Etrangers
Hassi Ben Abdellah	02	03	00	03
Ain Beida	02	05	00	02
Ouargla	02	01	05	00
N'goussa	02	02	14	00
Sidi Khouiled	02	01	05	02
Total	10	12	24	07

II.2.7- Le Matériel :

Le transport est le principal facteur déterminant pour le développement de l'agriculture dans ce voisinage, situé à 50 km du centre de la ville de Ouargla pour le voisinage de la concession Khchem Errih 1 ;

La plupart des propriétaires des exploitations actuellement visées par l'enquête (10 agriculteurs) disposent de leurs propres moyens de transport(10 véhicules personnels) ou les louent pour acheminer leurs produits vers les marchés les plus proches ;

Par rapport aux propriétaires d'origine des exploitations qui se déplaçaient vers leurs fermes en payant le ticket de bus partant de Ouargla ;

En ce qui concerne le matériel agricole, les agriculteurs ne louent généralement que le matériel à utiliser.

II.3 - DISCUSSION LES RESULTAS

II.3.1- La terre :

Et à travers les sorties de terrain alignées dans le calendrier d'enquêtes de cette recherche, il est apparu qu'il y avait toutes les cultures que l'agriculteur voulait planter et produire malgré la consommation d'eau du sol due à la nature de sa composition, c'est-à-dire qu'il est très perméable.



Photo 12 : Les engrais sont également utilisés pour améliorer le sol

C'est un facteur majeur dans le rendement des cultures produites, en particulier les légumes et les fourrages, sans parler du dépôt de salinité à la surface du sol , qui affecte également négativement la croissance des cultures et donc le rendement de la production, Bien sûr, quand on la compare à l'ancienne situation.

II.3.2- Les exploitations agricoles :

Sur la base des résultats de terrain, tableaux N° : 04, et en utilisant l'image de Photo MAP N° : 06, Les résultats enregistrés ci-dessus peuvent être expliqués que les facteurs naturels, en particulier les vents, ont affecté négativement la durabilité des parcelles agricoles, comme nous notons que la plupart des fermes négligées mentionnées dans Photos MAPN °: 06 situées sur les côtés de le périmètre se sont rendues à l'empiétement du sable, et nous soulignons également que le processus d'abandon et de vente parcelles agricoles était le résultat de la négligence

Quant au tableau n° : 05 les superficies exploitées étaient différentes, certains en profitaient en totalité (02 hectares), et il y avait ceux qui en exploitaient la moitié en tant qu'agriculteur dans le secteur de Ouargla (un hectare), et il y avait des agriculteurs qui ont acheté deux parcelles supplémentaires, c'est-à-dire exploité six hectares complets (Un des agriculteurs du secteur N'goussa) Toutes ces données indiquent que le propriétaire d'origine n'a pas pu ou pour d'autres raisons céder l'achat à un autre agriculteur afin d'exploiter au maximum la parcelle, tout en luttant avec les conditions climatiques contraignantes d'une part, et les obstacles techniques tels que le manque de débit d'eau du forage Albienne et la salinité dans le sol et l'exposition aux vols Parfois d'autre part.



Photo 13 : Effets du vent



Photo 14 : Diminution du débit d'eau du forage

II.3.3- Actuellement propriétaire :

Notre analyse de ce qui est enregistré dans le tableau N° : 06 Le processus de cession et de vente de parcelles agricoles à d'autres propriétaires et leur risque d'acheter des parcelles avec une connaissance préalable de l'illégalité de la propriété, et nous avons rencontré l'un des propriétaires actuels issu de la Wilaya de Tebessa Au cours de l'enquête avec lui, il nous a révélé son intention et son souhait qui l'ont poussé à acheter le terrain agricole dans ce périmètre, mais il s'est heurté à une réalité à laquelle il ne s'attendait pas, la dont le premier était le manque d'eau d'irrigation. C'est l'un des principaux et majeurs obstacles dont se plaignent tous les agriculteurs, Si les facteurs qui changent le propriétaire de la terre agricole, et peut-être le facteur âge ainsi que d'autres facteurs partiels sont des indicateurs d'instabilité ou du développement le périmètre en général par rapport aux objectifs pour lesquels il a été créé.

II.3.4- La Phœniciculture :

Les chiffres enregistrés dans le tableau ci-dessus N° :07 mettent en évidence l'importance de la phœniciculture pour tous les agriculteurs, même si les nombres et les pourcentages de culture varient dans les fermes situées dans cetPérimètre.

Lorsque nous revenons à Photos MAP N° 06, La superficie de 80% est exploitée dans la culture des palmiers dattiers de ses types prédominants, respectivement, Ghares, puis Deglet Nour, et ensuite les variétés locales, ce qui signifie peut-être que cette culture est la incitation et indicateur de l'existence et de la survie de cet périmètre, et une raison pour le sauver de sa disparition et pour sa renaissance et son développement en tant que pôle agricole joue le rôle pour lequel il a été créé, d'autant plus qu'il occupe une position géographique très importante.

II.3.5- Le Cheptel :

Par rapport à l'antérieure situation des exploitations agricoles dans le périmètre de, on note une relative régression de l'élevage et une réticence à poursuivre ce filière, ce qui confirme le fait que l'élevage en zone Aride poursuit l'élevage familiale en général et que l'élevage intensif se trouve principalement dans des exploitations spécialisées dans un ou deux types, avec un énorme investissement

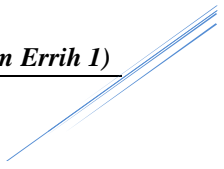
II.3.6- Force de travail :

Le métier d'agriculture ne se limite pas au facteur âge, au facteur sexe ou au facteur géographique, autant il dépend de la force de volonté et d'amour pour ce métier, quelles que soient les difficultés. C'est ce que nous avons vu dans les échantillons ciblés comme modèle pour le reste des fermes de cet périmètre et les autres périmètre en se référant à la situation précédente.

Malheureusement, on constate la réticence des jeunes à s'engager dans l'agriculture et leur dépendance scandaleuse aux métiers faciles et rapidement, ce qui a affecté négativement la disponibilité de la main-d'œuvre en termes de quantité et de qualité.

II.3.7- Le Matériel :

Sur la base des résultats obtenus à partir d'enquêtes et d'observations sur le terrain au cours de la période de recherche, il a été constaté que les moyens de matériel agricole, le transport des récoltes et des produits agricoles, et même le transport personnel dépendent de la qualité du produit en lui-même, ainsi que de la période de profit, c'est-à-dire, que ce soit dans la situation ancienne ou la situation actuelle qui fait l'objet Recherche L'agriculteur utilise souvent le transport personnel pour transporter des marchandises.



Chapitre III:
PERSPECTIVES

III - LES PERSPECTIVES OU ATTEINDES LES OBJECTIFS :

Comme indiqué dans le chapitre bibliographiques et au moment d'évoquer les raisons qui ont poussé l'État à chercher, à travers des programmes établis, à établir des zones arables à travers les zones qui caractérisent le sud de l'Algérie, des zones agricoles qui produisent ce qui contribuerait à l'économie nationale et atteindre l'autosuffisance et assurer la sécurité alimentaire grâce au développement durable La qualité de vie de l'individu algérien s'est d'abord améliorée puis il est entré dans le monde de l'exportation pour tout cela, l'agriculteur en général et l'agriculteur des environs de périmètre comme le principal pilier et noyau pour réaliser ces rêves d'horizons et cherche en coordination avec les services liés à:

- Développer son exploitation avec des méthodes plus modernes et performantes.
- Éliminer les difficultés qui l'empêchent de produire de bonnes récoltes avec des rendements élevés.
- Mise en place de pôles agricoles spécialisés dans les cultures qui caractérisent la région.
- Contribuer à l'éradication du chômage.
- Fournir une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée.
- Créer un champ socio-économique dynamique.
- Créer des zones rurales qui réduisent l'exode rural et rompent l'isolement.
- Créer une atmosphère environnementale qui élimine les changements climatiques urgents, circonstanciels et inappropriés.

Conclusion

GENERALE

CONCLUSION GENERALE

La concession agricole que l'État a poursuivie comme un programme ambitieux alternatif aux politiques suivies pour son entrée dans l'économie de marché pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.

Notre objectif à travers cette étude est de contribuer à l'étude de la situation actuelle par rapport à la situation antérieure de l'expérience de la concession agricole dans le périmètre de Khchem Errih la Ouargla, qui portait sur l'agriculteur en lui-même, comment il obtenait la parcelle agricole, la source d'eau d'irrigation et la méthode d'irrigation, les types de ses cultures Et ses produits, la main-d'œuvre, comment protéger sa ferme des facteurs climatiques qui caractérisent la région, les obstacles les plus importants qui l'entravent, son perspectives.

Nos recherches de terrain nous ont permis de déterminer la situation actuelle et les contraintes qui limitent le bon déroulement des activités agricoles aux Khchem Errih1 et les conditions de sa dégradation :

- 1- Contraintes liés aux ressources en eau : répartition inégale de l'eau d'irrigation due au mauvais débit de l'eau de forage et à la mauvaise qualité des réseaux d'irrigation.
- 2- Contraintes naturels : Le sol granuleux est pauvre en fertilisation et très filtré. Ainsi que des vents violents.
- 3- Contraintes géographiques et distance océanique.
- 4- Contraintes sociales et économiques :
 - La majorité des agriculteurs ont des difficultés à financer leurs exploitations et manquent également de connaissances et d'accompagnement techniques.
 - La situation juridique inconfortable des paysans, puisqu'ils ont acheté les fermes de deuxième ou troisième main

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, nous pouvons dire ce qui suit :

- Atteindre l'objectif de construction d'un village rural pour une meilleure pérennité des agriculteurs qui contribuerait à sortir de l'isolement.
- Agrandir le milieu agricole et accorder des agrandissements aux agriculteurs productifs.

- Apporter de l'électricité pour utiliser des équipements modernes, en particulier dans l'irrigation.
- Intensifier les interventions de vulgarisation pour augmenter la production.

Enfin, selon notre étude et des études antérieures, nous pouvons conclure que le périmètre de KhchemErrih1 depuis sa création jusqu'à maintenant connaissent une détérioration progressive du réseau d'irrigation, des bassins d'accumulation d'eau et des pistes agricoles semi-impraticables, Manque d'eau pour certains palmiers. Ce qui a conduit à la non-réalisation des objectifs fixés à tous les niveaux.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADREDDINE K, 1999, Mise en valeur des terres agricoles. Plus de 2000 concessions réalisées. Liberté, quotidien national du 19 septembre 1999 p7.

BENNADJI, 1998, Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur d'état en sciences agronomiques thème sur problèmes d'hybridation et dégâts dus aux moineaux sur différentes variétés de dattes dans la région de djamâa

BNEDER., Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural gla,73,74P.

BOUAMMAR, 2010, Le développement agricole dans les régions sahariennes. Etude de cas de la région de Ouargla et de la région de Biskra Thèse de Doctorat Université de Ouargla 86p

BOUMADDA A. 2021, [Durabilité des systèmes phoenicicole \(cas de la région de Ouargla\)](#), Revue des bio ressources Pp 1

BOUAMMAR B., 2000. Les changements dans l'environnement économique depuis 1994 et leurs effets sur la rentabilité économique et financière des néo-exploitations agricoles oasiennes et sur leur devenir : cas des exploitations céréalières et phoenicicole de la région de Ouargla. Mémoire de magister, INA, Alger, pp 14-124

COURADE G. 2000, La sécurité alimentaire en Afrique à l'aube du XXI' siècle. In: Textes des communications du Colloque International " Eau-Santé - Ouaga 2000.

DADAMOUSA M. 2007, Les effets induits des différents programmes de développement agricole sur la préservation de l'écosystème saharien (cas de la région de Ouargla). Mémoire de Magister de l'Université KASDI Merbah-Ouargla,

DADAMOUSA M. 2017, Impacts de la mise en valeur agricole sur le développement rural dans les régions sahariennes Cas de Ouargla, El-Oued et Ghardaïa. Mémoire de Doctorat de l'Université KASDI Merbah-Ouargla,

D.S.A, 2007, Direction des Services Agricoles de la wilaya Ouargla

ENCARTA, 2004, Pp 6

IDDER M. A., 2006, Savoir-faire local dans l'agriculture oasienne, déperdition ou reconduction ? Revue du Chercheur, université de Ouargla, n°4/2006, Pp. 21-23.

KEBAILI, 1995, Les portées et les limites de la mise en valeur dans les régions sahariennes : cas de la région de Ouargla, Mémoire d'ingénieur, INFS/AS, Ouargla, Pp (10,11 ;12

LARROUSSE AGRICOLE, 1984, Pp (5,6 et 7)

Loi foncière a été promulguée en décembre 1997 (décret n°97-483 du 15 décembre 1997

NASRAT A. 2007, Contribution à l'étude de l'expérience de la concession agricole dans le périmètre de Khchem Errih (Région de Ouargla), mémoire d'Ingénieur d'Etat en agronomie Saharienne

OUKAZI. G, 1999, Nouvelles mesures pour la concession. El-Watan, quotidien national du 9-10 juillet 1999 p 4.

SAÏDANI H., 2006, “les concessions agricoles sont ouvertes aux étrangers”, par : hamid saïdani, liberté, 16 janvier 2006

SEBILLOTTE, 1976,

TOUTAIN, 1979, Eléments d'agronomie saharienne de la proche au développement. P43

VISAC, 1979, Pp 5

ZENKHRI S., 1998, Le développement de l'agriculture saharienne comme alternative aux ressources épuisables : Séminaire international, 73P

Les Annexes

GUIDE D'ENQUETE دليل التحقيق

N°

Lieu d'enquête المكان : date التاريخ:

Indice l'agriculteur رقم الفلاح : Zone المنطقة: Secteur
القطاع:

1/ IDENTIFICATION DE L'AGRICULTEUR التعريف بالفلاح

- Nom et prénom الاسم و اللقب : Âge السن :
- Résidence الإقامة:
- Origine de l'agriculteur أصل الفلاح :
- Niveau d'instruction المستوى التعليمي : Aucun بدون مستوى Primaire ابتدائي Moyen متوسط
- Secondaire ثانوي Universitaire جامعي
- Êtes-vous هل أنت : Propriétaire مالك Associé شريك [Nbre Associés عدد شركاء]
- Locataire مستأجر Autres غير ذلك ; préciser حدد :
- Avez-vous suivi une formation agricole هل تلقيتم تكوين فلاحى? Oui نعم Non لا
- Si Oui préciser quel niveau حدد المستوى :
- Avez-vous une autre activité هل لديك نشاط آخر? Oui نعم Non لا
- Si Oui préciser حدد نوع النشاط :
- Cette activité est-elle هل هذا النشاط : Principale رئيسي Secondaire ثانوي
- Situation matrimoniale الحالة العائلية : Célibataire أعزب Marié متزوج Divorcé مطلق Veuf أرمل
- Position hiérarchique dans la famille الرتبة في العائلة : Aîné البكر Cadet الصغير Autre غير ذلك
- **Chargé de famille :**
- Nombre d'enfant عدد الأطفال : dont en âge de travailler منهم في سن العمل :
- Activités des enfants en âge de travailler نشاط من هم في سن العمل:
- 1 : 2 :
- 3 : 4 :
- 5 : 6 :
- 7 : 8 :
- 9 :

2/ IDENTIFICATION DE LA FERME التعريف بالمزرعة

- Date de création de la ferme تاريخ إنشاء المزرعة :
- Statut juridique الإطار القانوني :
- Mode d'acquisition طريقة الإكتساب : Achat شراء Héritage ميراث Cession de la famille تنازل من العائلة
- Attribution par l'État منح من الدولة Échange تبادل
- Autre غير ذلك. Préciser حدد :

- Superficie totale (SAT) المساحة الكاملة : Superficie effectivement exploitée (SAU) المساحة المستغلة :
- Distance du lieu d'habitat المسافة من البيت :
- Y a-t-il une piste d'accès à la ferme? هل يوجد مسلك للوصول للمزرعة؟ Oui نعم Non لا
- Si Oui, quel est son état ? إذا كان نعم ما هي حالته؟ Praticable قابل للإستعمال Défectueuse متدهور
- La ferme est-elle d'un seul bloc ? هل المزرعة كتلة واحدة؟ Oui نعم Non لا
- Si Non indiquer le nombre de blocs حدد عدد الكتل :
- Y'a-t-il augmentation de la superficie ? هل هناك زيادة في المساحة؟ Oui نعم Non لا
- Si Oui, depuis quand منذ متى
- par quel moyen (Préciser la superficie) (حدد المساحة) Achat شراء ha
- Héritage ميراث ha Cession de la famille تنازل من العائلة ha
- Attribution par l'État منح من الدولة ha Échange تبادل ha
- Autre غير ذلك. Préciser :
- Y'a-t-il réduction de la superficie ? هل هناك نقص في المساحة؟ Oui نعم Non لا
- Si Oui, depuis quand منذ متى
- de quelle façon (Préciser la superficie) (حدد المساحة) Vente بيع ha
- Cession à la famille تنازل للعائلة ha Expropriation par l'État نزع ملكية ha
- Échange تبادل ha Utilisation non agricole استعمال غير فلاحي ha
- Autre غير ذلك. Préciser :
- Projets fonciers : Avez-vous l'intention de ماذا عن مشاريعك العقارية Acheter شراء ha
- Vendre بيع ha Utilisation non agricole استعمال غير فلاحي ha
- Maintenir en l'état دون تغيير Autre غير ذلك. Préciser :

3/ OCCUPATION DU SOL (CAMPAGNE 2012/2013) : استغلال المساحة :

✓ Phoeniculture النخيل:

• Aménagement spatial تهيئة المساحة:

- Nombre de palmiers عدد النخيل : Jeunes non productifs صغير غير منتج Productifs منتج مسن
- Type de Plantation الغراسية : Améliorée منظمة Peu organisée قليلة التنظيم classique
- Ecartement المسافة بينية : Moins de 7 m أقل من 7 م Supérieur ou égal à 7 m أكثر أو يساوي 7 م

• Composition variétale الأصناف:

- Cultivars (Nbre) (الأصناف) (العدد) : Deglet Nour دقلة نور آخر

- Variétés dominantes الأصناف الغالبة :..... Proportion النسبة :.....
- Part des cultivars locaux نسبة الأصناف المحلية :.....
- Nombre de palmiers Dokkar (العدد) الذكر:

• **Amendements et opérations culturales** و العمليات الزراعية التعديل

- Amendements التعديل : Physique فيزيائي Organique عضوي Aucun بدون
- Fréquence des fertilisations وتيرة التسميد : Normale عادي Occasionnelle عرضي Aucun بدون
- Fréquence des traitements phytosanitaires وتيرة مكافحة : Normale عادي Occasionnelle عرضي Aucun بدون
- Récolte الجني: Totale تام Partielle جزئي
- Opérations de toilette عمليات التنظيف :
 - Arrachage Palmes نزع الجريد: Oui نعم Non لا Fréquence الوتيرة
 - Nettoyage de lif نزع الليف: Oui نعم Non لا Fréquence الوتيرة
 - Sevrage نزع الجبار: Oui نعم Non لا Fréquence الوتيرة
 - Nettoyage après récolte تنظيف بعد الجني:
 - ✓ Cornaf الكرناف: Oui نعم Non لا
 - ✓ Cœur القلب: Oui نعم Non لا
 - ✓ Sol الأرضية: Oui نعم Non لا
- Devenir des sous-produits du dattier مصير بقايا و منتوجات النخيل :
.....
.....

- Pollinisation التلقيح :

- Origine du pollen مصدر الطلع : Exploitation مستثمرة Voisins جيران Marché السوق
- Pollinisation تلقيح : Totale تام Partielle جزئي
- Si partielle, quelles sont les causes? إذا كان جزئياً، ما الأسباب?
 - ✓ Manque main d'œuvre نقص يد عاملة
 - ✓ Manque du pollen نقص طلع
 - ✓ Age avancé des palmiers عمر النخيل
 - ✓ Nombre de palmiers عدد النخيل
 - ✓ Autre غير ذلك. Préciser: حدد:

- Production dattière الإنتاج من التمور :
 Rendement par pied المرودود :

- Deglet Nour دقلة نور : Entre et و Kg/pied
- Ghars غرس : Entre et و Kg/pied
- Autres أخرى : Entre et و Kg/pied

- Rajeunissement تشبيب:

- Procédez-vous au remplacement des palmiers agés? ؟ هل تعوضون النخيل المسن ؟ Oui نعم Non لا
- Nombre de rejets plantés les deux dernières années. عدد الفسائل المغروسة في السنتين الأخيرتين.

✓ **Cultures sous-jacentes** المزروعات تحت النخيل : Cou % de la surface exploitée. نسبة التغطية

- Cultures Maraîchères الخضراوات

.....

.....

.....

.....

.....

- Cultures Fourragères الأعلاف

.....

.....

.....

.....

- Cultures condimentaires التوابل

.....

.....

.....

.....

✓ **Cultures sous-abris** المزروعات المحمية :

- Nombre de serres عدد البيوت البلاستيكية
- Surface des serres مساحة البيوت البلاستيكية :
- Cultures المزروعات :

.....

.....

.....

.....

4/ ELEVAGE : تربية الحيوانات

• **Association agriculture / élevage جمع بين الفلاحة و تربية الحيوانات**

- Bovin أبقار Nombre العدد
- Ovin أغنام Nombre العدد
- Caprin ماعز Nombre العدد
- Avicole دواجن Nombre العدد
- Autre غير ذلك Préciser حدد :

.....

- Élevage extensif est-il entrepris ? هل تقومون بتربية الحيوانات على نطاق واسع؟
- Quelles espèces ? أية أنواع؟ - A qui sont confiés les animaux? من يتكفل بالحيوانات؟
.....

5/ DRAINAGE : الصرف

- Existe-t-il un réseau de drainage? هل توجد شبكة صرف؟ Oui نعم Non لا
 - Si Oui, quel est son état? ما هي حالته؟ Bon جيدة Moyen متوسطة Défectueux سيئة
 - Quel est son efficacité? مدى فعاليته؟ Efficace فعال Peu efficace قليل الفعالية Inefficace غير فعال
 - s'il n'est pas efficace, préciser les causes إذا لم يكن فعال حدد الأسباب
.....
.....

6/ BRISE-VENT : موصدات الرياح

- Existe-t-il un brise-vent? هل توجد موصدات رياح؟ Oui نعم Non لا
 - Si Oui, de quel type? ما هي نوعيته؟ Mort ميت Vif حي Mixte مختلط
 - Quel est son état? ما هي حالته؟ Bon جيدة Moyen متوسطة Mauvais سيئة
 - Quel est l'origine ? ما هو المصدر؟ Exploitation المستثمرة Locale محلي Importé أخرى

7/ MAIN D'ŒUVRE : اليد العاملة

- Êtes-vous employeurs de main-d'œuvre ? هل تشغلون يدا عاملة؟ Oui نعم Non لا
 - Si Oui de quel type ? ? بأية طريقة؟ Familiale عائلية. Nbre عدد :
 - Salariés permanents أجير دائم. Nbre عدد : Salariés saisonniers أجير موسمي
 - Salariés étrangers أجير أجنبي. Nbre عدد : Motif السبب :
 - Entraide sociale (Pour quelles tâches?) (لأية أعمال؟) : تكافل اجتماعي
.....
.....
- Principales activités nécessitant le recours à la main-d'œuvre : أهم النشاطات التي تتطلب الاستعانة باليد العاملة
.....
.....
.....
.....

8/ HYDRAULIQUE : الري

- Culture en sec (Bour) زراعة غير مسقية En irriguée زراعة مسقية
 - Si irriguée مسقية إذا كانت مسقية: Puits collectif بئر جماعي Puits individuel بئر فردي
 - Nappe exploitée المستغلة الطبقة: Phréatique Complexe terminal Continental Intercalaire.
 - Tour d'eau (Fréquence et durée) دورة الماء (عدد و مدة):
 -
 - Mode d'irrigation طريقة السقي :
 -
 - Coût التكلفة:
 -
 - État du réseau d'irrigation حالة شبكة السقي :
- Bon état جيدة Moyen état متوسطة Défectueux متدهورة
- Principales contraintes liées à l'irrigation أهم العوائق المتعلقة بالسقي :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9/ EQUIPEMENTS التجهيز

- Forage بئر Tracteur جرار Matériel tracté عتاد مجرور . Préciser حدد:
 -
 -
 -
- Matériel roulant عربات. Préciser حدد:
 -
 -
 -
- Pivots مرش محوري Nbre عدد : Serres بيوت بلاستيكية Nbre عدد :
- Bâtiments بنايات Utilisation الإستعمال :
-
-

- Moyen de déplacement : وسيلة التنقل Véhicule سيارة Vélo دراجة هوائية Moto دراجة نارية à pied راجل Carriole كربولة

10/ FINANCEMENT التمويل

- Autofinancement تمويل ذاتي Crédit bancaire قرض بنكي Crédit Informel قرض غير رسمي
- Subvention de l'État دعم الدولة : Dans quel cadre في أي إطار Forage بئر Irrigation سقي
- Énergie الطاقة Arboreticulture أشجار مثمرة Céréales حبوب Autres غير ذلك.

Préciser حدد:.....

- Devenir du revenu agricole? مصير مداخيل الفلاحة? Réinvestissement إعادة الاستثمار Réinvestissement extra-agricole إعادة الاستثمار خارج الفلاحة
- Mixte مختلطة; الإئتين معا Dépenses sociales مصاريف اجتماعية

11/ ENVIRONNEMENT DE LA FERME محيط المزرعة

- Êtes-vous adhérent à la chambre d'agriculture ? هل أنت منخرط في الغرفة الفلاحية ؟ Oui نعم Non لا
- Êtes-vous adhérent à une association agricole ? هل أنت منخرط في جمعية فلاحية ؟ Oui نعم Non لا
- Recevez-vous la visite de vulgarisateurs ? هل يزوركم مرشدون فلاحيون ؟ Oui نعم Non لا
 - Si oui quelle est la fréquence des visites? وتيرة الزيارات? fois par مرات في
- Participez-vous aux manifestations et activités du secteur ? هل تشاركون في التظاهرات الفلاحية ؟ Oui نعم Non لا
- Relations avec les agriculteurs العلاقة مع الفلاحين : Entraide physique تعاون بدني Entraide financière تعاون مالي
- location matériel كراء عتاد commerce تجارة aucune relation لا علاقة Autres غير ذلك

Préciser حدد:.....

- Relations avec les organismes technico-administratifs العلاقة مع المؤسسات التقنية و الإدارية: Assistance et conseils techniques مساعدة تقنية Adhésion aux programmes de soutien الانخراط في برامج
- aucune relation لا علاقة Autres غير ذلك
- Préciser حدد:.....
- Relations avec le secteur économique :
- Postulation de crédit طلب قرض Souscription d'assurance إكتتاب تأمين Assurance sociale تأمين اجتماعي

12/ COMMERCIALISATION التجارة

► Production phœnicole منتوجات النخيل

- Vente des dattes بيع التمور : Sur pied قبل الجني Après récolte بعد الجني
- vente sur place بيع في المكان : ما السبب ؟؟ -pour quels motifs ?

- vente sur le marché بيع في السوق - si oui, pour quel marché ? في أي سوق ?

- Pourcentage d'autoconsommation des dattes نسبة الاستهلاك الذاتي للتمور

- Djebbars الجبار: Vente بيع Plantation غرس

Les deux الإثنين معا Pourcentage النسبة Vente بيع Plantation غرس

- Palmes sèches الجريد: Vente بيع Utilisation personnelle استعمال شخصي

Les deux الإثنين معا Pourcentage النسبة Vente بيع Utilisation personnelle استعمال شخصي

► Autres productions منتجات أخرى

- Vendez-vous vos productions? هل تبيعون منتوجكم? Oui نعم Non لا

- Si Oui Comment? كيف ?

Marché de gros سوق الجملة Marché de détail سوق التجزئة Grossiste تجار الجملة

- Quelles sont vos productions? ماذا تنتجون?

.....
.....
.....

- Pourcentage d'autoconsommation نسبة الاستهلاك الذاتي

13/ PROBLÈMES RENCONTRÉS العوائق

- État de la ferme حالة المزرعة: Améliorée منظمة Peu organisée قليلة التنظيم désorganisée غير منظمة

- Incendies الحرائق :

▪ Vos palmiers ont-ils été incendiés ? هل تعرضت نخيلكم لحرائق? Oui نعم Non لا

▪ Si Oui, depuis quand? إذا كان نعم منذ متى?

▪ Quel est le nombre de palmiers incendiés ? ما هو عدد النخيل المحترق?

▪ Complètement (morts) كلياً:

▪ Partiellement (vivants) جزئياً:

- Vol السرقة

▪ Votre ferme a-t-elle été volée? هل تعرضت مزرعتكم للسرقة? Oui نعم Non لا

▪ Si Oui, depuis quand? إذا كان نعم منذ متى?

▪ Quel est l'ampleur des dégâts ? ما هي درجة الضرر?

▪ Toute la production كل المنتوج:

▪ Partiellement جزئياً: Pourcentage النسبة:

- Causes d'atomisation du patrimoine phoenicicole أسباب نقصان عدد النخيل

.....
.....
.....
.....

- La ferme est-elle victime de l'avancée du béton ? هل المزرعة ضحية تقدم الإسمنت؟ Oui نعم Non لا

▪ Si Oui, quel est le pourcentage ? إذا كان نعم ما هي النسبة؟

.....

- La ferme est-elle abandonnée ? هل المزرعة مهملّة؟ Oui نعم Non لا

- Quelles sont les principaux problèmes que vous rencontrez ? ما هي الصعوبات التي تواجهكم؟

.....
.....
.....
.....
.....
.....

14/ PERSPECTIVES D'AVENIR المستقبل

- Projets agricoles مشاريع فلاحية:

-Améliorations du contexte de la ferme تطوير المزرعة: Oui نعم Non لا

- Si oui, de quelle nature ? إذا كان نعم، بأي طريقة؟

.....

- Si non, pourquoi ? إذا كان لا، لماذا؟

.....

-Projets extra-agricoles مشاريع خارج الفلاحة:

- Si oui, de quel type ? إذا كان نعم، ما نوعها؟

.....

15/ APPRÉCIATIONS الانطباع

- Pratiquez-vous l'agriculture par obligation ou par passion ? هل تمتهنون الفلاحة اضطرارا أم عن حب؟

Par obligation اضطرارا Par amour عن حب Autre غير ذلك. Préciser حدد:

.....

- Pensez-vous avoir un bon niveau de vie ? هل تعتقدون أن مستواكم المعيشي جيد؟ Oui نعم Non لا

- Pensez-vous être utile à la société ? هل تعتقدون أنكم مفيدون للمجتمع؟ Oui نعم Non لا

- Selon vous, quelle image la société accorde au métier d'agriculteur ? حسب رأيكم ما هو انطباع المجتمع عن الفلاح؟

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

- Conseillerez-vous cette activité à vos enfants هل تنصحون أبناءكم بممارسة هذا النشاط؟ Oui نعم Non لا

16/ QUESTIONS OUVERTES أسئلة مفتوحة

- Qu'est ce qui vous attire dans votre métier ? ما الذي يجلبكم لمهنة الفلاحة؟

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Comment voyez-vous l'avenir de votre ferme؟ كيف ترون مستقبل مزرعتكم؟

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Qui vous aide dans les prises de décisions ؟ من يساعدكم في أخذ القرارات ؟

.....
.....
.....
.....
.....
.....



Entrée depuis les entrées de Khchem Errih 1



La nature du sol



Limites des parcelles agricoles



Limites des parcelles agricoles et le brise vent



Piste agricole



Empiètement de sable



La négligence



détérioration du réseau d'irrigation



Les effets du manques d'eaux



L'oisiveté due au décès du propriétaire de la parcelle agricole



La plantation et la fertilisation organique



Sorties du périmètre

Diagnostic d'un périmètre agricole de mise en valeur : cas de Khchem Errih 1 - Ouargla

RESUME

L'Algérie a adopté plusieurs programmes de développement, qui visent tous à assurer la sécurité alimentaire, et contribuer à faire progresser l'économie nationale, Parmi ces programmes, l'option de la concession agricole inscrite dans la politique de la mise en valeur, qui devait apporter un complément à l'investissement agricole et incarner le concept de développement durable; Notre contribution à travers ce présent travail de recherche consiste en une analyse diagnostic du périmètre khchem Errih 1 on se basant sur les travaux réalisés antérieurement à savoir études et mémoires de fin d'études et une approche de terrain réalisée actuellement l'objectif recherché est de s'enquérir sur la situation du périmètre a savoir progression stagnation ou régression. Nous avons conclu que la plupart des projets et programmes lancés grâce au soutien logistique, financier et administratif par l'État. Sont actuellement comme suit :

- La plupart des exploitations ne sont pas pleinement exploitées.
 - La plupart des agriculteurs ont acheté leurs exploitations aux propriétaires d'origine par Deuxième ou troisième main.
 - Toutes les exploitations dépendent de La Phœniciculture, puis viennent les cultures maraîchères et Les autres cultures.
 - L'élevage existant est un élevage familial.
 - L'adoption de la force de travail dans les saisons de labour et de récolte.
 - Les équipements majoritairement présents sont les moyens de transport personnels qui servent à Transporter les produits.
 - L'agriculture est une source de revenu de la majorité des agriculteurs.
 - L'avenir du périmètre et des fermes dépend de l'élimination des obstacles d'abord, puis de L'adoption de méthodes modernes ensuite.
- Mots clés: Ouargla, Diagnostic, Concession, Développement, Khchem Errih 1

تشخيص محيط فلاحي للاستصلاح الأراضي: عرض حال محيط حشم الريح 1

الملخص

تبت الجزائر عدة برامج تنمية تهدف جميعها إلى ضمان الأمن الغذائي والمساهمة في تقدم الاقتصاد الوطني ومن بين هذه البرامج خيار الامتياز الفلاحي المتضمن في السياسة التنموية والذي يجب أن يكمل الاستثمار الزراعي ويجسد المفهوم. للتنمية المستدامة؛ تتكون مساهمتنا من خلال هذا العمل البحثي الحالي من تحليل تشخيصي لمحيط حشم 1، بناءً على العمل الذي تم إجراؤه سابقًا، أي الدراسات وأطرهات حماية الدراسة والنهج الميداني الذي يتم تنفيذه حاليًا. الهدف المنشود هو الاستفسار حول حالة المحيط، أي التقدم أو الركود أو الانحدار. وخلصنا إلى أن معظم المشاريع والبرامج انطلقت بفضل الدعم اللوجستي والمالي والإداري من الدولة. والوضعية حاليًا هي على النحو التالي:

- معظم المزارع غير مستغلة بالكامل.
 - معظم المزارعين يشترون مزارعهم من أصحابها الأصليين من خلال يد ثانية أو ثالثة.
 - تعتمد جميع المزارع على زراعة النخيل ثم على زراعة الخضروات وعلى الزراعات الأخرى بشكل أقل.
 - التربية الموجودة هي تربية الحيوانات العائلية.
 - الاعتماد على اليد العاملة في مواسم الحرث والحني.
 - المعدات الموجودة بشكل أساسي هي وسائل النقل الشخصية التي يتم استخدامها في نقل المنتجات.
 - الزراعة مصدر دخل لعالية المزارعين.
 - مستقبل المحيط والمزارع يعتمد على إزالة العوائق أولاً ثم اعتماد الأساليب الحديثة.
- الكلمات المفتاحية: ورقلة، تشخيص، امتياز، تنمية، حشم الريح 1

Diagnosis of an agricultural perimeter for development: case of Khchem Errih 1 - Ouargla

ABSTRACT

Algeria has adopted several development programs, all of which aim to ensure food security and contribute to the progress of the national economy. Among these programs, the option of the agricultural concession included in the development policy, which should complement agricultural investment and embody the concept of sustainable development; Our contribution through this present research work consists of a diagnostic analysis of the Khchem Errih 1 perimeter, based on the work carried out previously, namely studies and end-of-study dissertations and a field approach currently carried out. The objective sought is to inquire about the situation of the perimeter, namely progress, stagnation or regression. We concluded that most of the projects and programs launched thanks to the logistical, financial and administrative support by the State. Are currently as follows:

- Most farms are not fully exploited.
- Most farmers bought their farms from the original owners through second or third hand.
- All farms depend on Phœniciculture, then come market gardening and other cultures.
- The existing breeding is a family breeding.
- The adoption of labor power in the seasons of plowing and harvesting.
- The equipment mainly present are the means of personal transport which are used to transport the products.
- Agriculture is a source of income for the majority of farmers.
- The future of Perimeter and Farms depends on removing obstacles first, then the adoption of modern methods then.

Keywords: Ouargla, Diagnostic, Concession, Development, Khchem Errih 1